

12 erreurs techniques fréquentes à éviter sur un chantier résidentiel et comment les prévenir avant qu'il ne soit trop tard.

☐ **1. Couler une dalle sans compactage adéquat du fond d'excavation**

C'est une des causes majeures d'affaissement et de fissuration dans les dalles. Le sol doit être compacté à 95 % Proctor modifié. Le test de compaction (ou au moins une inspection visuelle rigoureuse) est non négociable.

☐ **2. Omettre l'enrobage requis des barres d'armature**

En dessous de 50 mm (2po) d'enrobage, les armatures peuvent rouiller et gonfler. Une mauvaise protection peut entraîner des fissures prématurées du béton et des pertes de capacité structurale. Assurez-vous que votre armature est bien positionnée avant la coulée de béton.

☐ **3. Construction des seuils de fenêtres plats ou à pentes négatives**

Les seuils des fenêtres sont souvent les premiers lieux d'infiltration. Une contre pente ou un plat aurait pour effet de rejeter l'eau vers l'intérieur du bâtiment. Toujours s'assurer que le seuil aie une légère pente vers l'extérieur et soit membrané adéquatement.

☐ **4. Percer des poutres ou solives dans des zones interdites**

Percements dans la partie haute d'une poutre ou trop près d'un appui = perte de capacité portante. Toujours valider avec un ingénieur ou les directives du manufacturier si les percements sont autorisés. Idéalement, il faut coordonner les passages mécaniques avec le fabricant de la structure.

☐ **5. Installer un pare-vapeur non étanche ou mal jointé**

Les perforations du pare-vapeur causent de la condensation dans les murs, moisissures, perte d'efficacité. Il doit être continu, scellé et bien appliqué contre le mur. Une bonne inspection visuelle est nécessaire avant d'installer le gypse.

☐ **6. Négliger les ponts thermiques en porte-à-faux ou murs exposés**

Ex. : Dalles de balcon, jonction murs de béton et dalle sur sol, murs contre fondations, jonctions toit/mur. Sans isolation continue (rigide ou pulvérisée), tu obtiens de la condensation, de la moisissure et de l'inconfort.

- ☐ **7. Clouer des murs sans vérification de l'équerrage et du niveau**
Un petit 1/2po de biais au rez-de-chaussée peut devenir 3po à la toiture. Vérifier l'alignement avant de clouer ou visser chaque segment de mur porteur. Tu peux demander à ton charpentier de valider son équerrage !

 - ☐ **8. Ne pas coordonner les sorties mécaniques (hotte, échangeur, sècheuse, etc.)**
Résultat : cheminées de hotte dans des armoires, ventilateurs qui soufflent sur une terrasse, gaines à passer dans des retombées de plafond... Planifier dès la conception l'emplacement des sorties mécaniques !

 - ☐ **9. Isoler ou fermer les murs avant inspection des systèmes mécaniques**
Chaque mur fermé sans vérification peut cacher une fuite, un fil mal tiré, ou un tuyau percé. Faire des photos, ou mieux : inspection visuelle avec checklists.

 - ☐ **10. Poser le revêtement extérieur sans respecter les dégagements et recommandations du fabricant**
Exemple classique : Fibre de bois à 1 po du sol = absorption d'eau, pourrissement, refus de garantie. Toujours respecter les dégagements minimum du fabricant. Demander les garanties maximum sur l'installation de vos revêtements.

 - ☐ **11. Livrer un projet sans faire une inspection finale complète**
Rampes mal vissées, seuils fuyants, poignées manquantes, fissures dans le crépi. Ces détails deviennent des appels de service évitables.

 - ☐ **12. Ne pas documenter les vérifications avec photos et notes**
En cas de litige, de malfaçon ou de question de garantie, tu dois prouver que le travail était conforme. Une bonne documentation = protection du client et du constructeur.
-

Besoin d'un œil expert sur votre projet ?

Faites appel à Félix Marineau expert-conseil inc.

www.fmarineau-ec.com

